

QUALITY ASSURANCE SUPPLY <i>Direct Materials Issac, Les Mureaux & Kourou</i>	 arianeGROUP	QUALIFICATION N° TTS-KLIF-345
--	---	--

Exempleire APS Le Pian Médoc.

Exempleire : ArianeGroup.

Début de validité :	10/2020
Fin de validité :	10/2023

Dans le cadre de travaux effectués en sous-traitance pour ArianeGroup

Procédé Validé ArianeGroup :	Application de Nuflon M2© (2 à 4 µm)
---	---

Référentiels applicables (Documents au dernier indice) :

- P-0120 – EXIGENCES GENERALES APPLICABLES AUX FOURNISSEURS DIRECTS VOL
- NF L 10-200

Qualification prononcée de la gamme de traitements en référence, au vu de :



- L'obtention de la Certification ISO 9001:2015 ⇒ Certificat N°10271374, valide jusqu'au 09/06/2023
- L'obtention de la Certification EN 9100 : 2018 ⇒ Certificat N°10271376, valide jusqu'au 09/06/2023
- L'examen du dossier de qualification industrielle du procédé suivant le CR N° B.IS.2020.040368.
- L'audit de renouvellement des Qualifications réalisé en 2018 suivant CR JTQS41 N°031-17.

Société qualifiée :	APS Le Pian Médoc 15 Zone Artisanale Luget 33290 – LE PIAN MEDOC Tel : 05.56.70.24.14
----------------------------	---

Référence des gammes qualifiées :	ITF_A_NUFLON_MEC2 Ind.B
--	--------------------------------

Cette qualification est soumise aux conditions particulières ci-dessous :

- Cette qualification est prononcée pour une **durée de 3 ans** et est soumise à la surveillance continue d'ArianeGroup et à un suivi annuel de vérification. Cette qualification peut être suspendue ou annulée à tout moment en cas d'altération des prestations ou de manque d'efficacité du système d'assurance qualité.
- Le sous-traitant s'engage à effectuer les essais nécessaires et à assurer un suivi conforme aux exigences applicables.
- Les prestations sont garanties conformes au dossier industriel et technique présenté.
- Aucune modification par rapport aux données fournies pour la qualification ne doit être introduite sans l'accord préalable et écrit du service responsable du prononcé de la qualification d'ArianeGroup.
- Le sous-traitant s'engage à effectuer les travaux confiés par ArianeGroup en respectant les procédures définies et à signaler au service Contrôle Qualité Réception d'ArianeGroup, par fiche de non-conformité, toute anomalie détectée.

<p style="text-align: center;">Sté APS Le Pian Médoc</p> <p>DAUBA Amandine Responsable Qualité</p> 	<p style="text-align: center;">ArianeGroup Supplier Quality Manager – Surface Engineering</p> <p>SIMON Océane</p>  <p style="text-align: right;">O. SIMON – JTQS6</p>
--	--

TITRE GAMME SOUS-TRAITANT	 arianeGROUP	PROTOCOLE DE QUALIFICATION
<i>Nuflon M2 ©</i>		TTS-KLIF-345

Lorsque nécessaire, une Fiche pièce (FPC) est réalisée pour adapter les conditions de mise en œuvre et de contrôle à la référence concernée. Lorsque la FPC existe, elle prévaut sur l'ITF.

Synoptique global

PHASE	BAINS
01	Dégraissage
02	Brûlage si absence de TTS
03	Sablage
04	Pistolage – Primaire
05	Pistolage - Finition
06	Cuisson